

## ACTIONS CITOYENNES ET ACTIONS POLITIQUES

Par Philippe Mahoux

Notre pays vient malheureusement de connaître quelques épisodes où l'Etat de droit est sérieusement mis en cause : visites domiciliaires chez des citoyens hébergeant des réfugiés, contrôle au faciès avec l'aide de personnels policiers au service d'un régime dont le Président est inculpé par la Cour pénale internationale... Ces épisodes inquiétants s'inscrivent en outre dans une série de mesures prises ou envisagées par le gouvernement fédéral qui font ou feraient reculer significativement les droits sociaux : en matière de pension, d'assurance sociale ou même d'assistance sociale.

Face à ces reculs, des « initiatives citoyennes », assez diverses d'ailleurs dans leur forme ou dans la composition de leur groupement, sont entreprises pour manifester une opposition ou une résistance. Mon propos ne porte pas sur ces initiatives elles-mêmes, mais sur le lien qui peut être fait dans certains cas entre ces « actions citoyennes » et « l'action politique ».

### UNE OPPOSITION CONSTRUITE

Dans certains cas, en effet, ces initiatives dites citoyennes sont présentées comme **opposées à l'action politique** ; les premières seraient efficaces et « démocratiques » ; la seconde est systématiquement discréditée. L'opinion publique se voit ainsi mobilisée comme s'il s'agissait impérativement de choisir entre les deux branches d'une alternative.

Voici un cas exemplaire ; même s'il se déroule chez nos voisins, il me paraît révélateur d'une tendance et d'un risque plus que présent chez nous.

La plate-forme française « Make.org » se propose de recueillir des propositions issues de citoyens, de les mettre « au vote » électronique (mais aucun seuil ni critère ne sont proposés pour définir ce nouveau « corps électoral »). Les propositions qui « émergent » sont alors soumises à des « partenaires » (le plus souvent marchands) qui ont en charge de les « transformer » pour les rendre « opérationnelles ».

Ainsi le « thème » « changer le travail » voit « émerger » la proposition suivante : « créer un site pour identifier les décrocheurs scolaires » (sic).

La plate-forme « Make.org » se présente comme suit<sup>1</sup> :

« La société fait face à un mouvement de fond puissant. Plus que jamais, les citoyens veulent concevoir des solutions et participer à des actions de transformation, *au nom de l'intérêt général*.

Pour accompagner ce mouvement, nous avons bâti une plateforme *indépendante et non partisane* dont la raison d'être est de catalyser vos idées afin de mettre en œuvre les actions qui *façonneront la société* de demain.

Nous agissons par la collecte *directe* de propositions, la mise en place d'opérations de sensibilisation et d'engagement citoyen. Pour cela, nous travaillons en coopération avec *des partenaires dont la puissance d'action est complémentaire à la nôtre*. Notre but est d'obtenir des *résultats significatifs, visibles*, à l'échelle du pays ou à l'échelle d'une ville.

1 J'ai indiqué en caractères italiques les termes qui illustrent l'opposition qui fait l'objet de cette analyse.

Ainsi, Make.org est devenu l'acteur civic tech *incontournable* entre la société civile, le pouvoir politique central ou local, et les forces économiques dont la responsabilité sociale est plus que jamais engagée.

La mutation de la société nécessite de *s'atteler rapidement* à divers chantiers que nous vous proposons de *définir ensemble*. Rejoignez-nous pour initier ces changements et faire bouger les lignes. »

Dans le thème « démocratie / vie politique », nous trouvons, à côté des idées désormais courantes de tirage au sort, de recours au referendum, des propositions plus inattendues : « Que les élus soient révocables à tout moment par pétition. », « Que toute personne qui se présente passe une journée complète avec une famille pauvre qui vit dans la précarité. » et même « Il faut détruire l'idée même de représentation politique pour privilégier les actions locales et autonomes. ».

A partir de cet exemple emblématique, je crois qu'il est utile d'identifier dans l'opinion la présence d'une double opposition (dont les termes peuvent se croiser) :

- une première oppose l'action citoyenne (vertueuse et non partisane) à l'action politique (intéressée et partisane) ;
- une seconde oppose l'action immédiate, locale, urgente, efficacement visible à la construction de politiques structurelles (lentes, lointaines, peu efficaces).

La question de la médiatisation vient croiser ce couple d'oppositions et tend à le renforcer : qu'est-ce qui fait l'objet d'un relais médiatique et qu'est-ce qui n'en bénéficie guère ou pas du tout ? Quel point de vue prend ce relais ? Sur quelle dimension insiste-t-il ?

C'est ce système d'oppositions que je me propose de déconstruire en l'interrogeant sur trois points.

## DISJONCTION OU CONJONCTION ?

La question se pose à chaque débat qui touche la question de la pauvreté : que faire ?

Le débat se structure assez souvent en opposant l'action urgente et l'action structurelle, durable.

Autant il ne semble pas légitime de refuser une aide urgente (par exemple des mesures prises à l'approche de l'hiver) au prétexte qu'elle ne constitue pas une solution durable, autant il ne faut pas accepter que l'action politique se réduise à l'organisation structurelle de l'urgence.

Le temps des individus, parfois soumis à des situations dramatiques, n'est pas celui du politique, c'est un fait qui doit être pris en compte.

Mais la dimension temporelle n'est pas la seule.

Si l'on prend l'exemple du collectif qui s'est créé pour apporter une solution concrète à la problématique des réfugiés séjournant sur notre territoire et singulièrement à Bruxelles, « BXLRefugees », on voit poindre d'autres dimensions : la mobilisation est « ascendante » ou elle est suscitée d'en haut (par exemple par un média) ; elle donne lieu à la création d'un collectif ou non ; elle s'articule aux politiques publiques ou non.

On trouve ces éléments dans la présentation que communique cette plate-forme<sup>2</sup> :

« Le gouvernement précédent, sous l'impulsion notamment de l'ancienne Secrétaire d'Etat à l'Asile et la Migration, Maggie De Block, a fait fermer 5.000 places d'accueil. L'actuel secrétaire d'Etat à l'Asile et la Migration, Theo Francken, *a éliminé plus d'un millier de places dans les centres*

2 Les éléments soulignés en caractères gras le sont par les auteurs ; en caractère italiques, les éléments soulignés dans le cadre de mon propos. Cf. Les éléments soulignés en caractères gras le sont par les auteurs ; en caractère italiques, les éléments soulignés dans le cadre de mon propos. Cf. [www.bxlrefugees.be/qui-sommes-nous](http://www.bxlrefugees.be/qui-sommes-nous).

*d'accueil en milieu ouvert avant juillet passé, alors que les populations, victimes de guerre, étaient déjà sur les routes.* Des dizaines, puis des centaines de candidat.e.s à l'asile se sont retrouvé.e.s sans logement et sans assistance à attendre de pouvoir être reçus par l'Office des Etrangers. Parmi eux, des Syriens mais aussi des Irakiens, des Afghans, des Erythréens, etc.

C'est pourquoi, **un mouvement citoyen s'est créé** le 2 septembre dans la capitale. Plusieurs collectifs et un nombre incalculable de citoyen.ne.s bénévoles se *sont réunis* pour établir la « Plateforme Citoyenne de Soutien aux Réfugiés ».

**Dans l'urgence, une offre de repas, de soins de santé, un hébergement, des animations, un soutien psychologique ou scolaire tous âges ont été aménagés dans le Parc Maximilien, qui jouxte l'Office des Etrangers.**

Les nouveaux habitants du Parc et tous les bénévoles ont vécu plusieurs semaines difficiles, dans l'attente quotidienne d'une prise en charge de cette « crise » par le gouvernement.

Progressivement, des solutions ont été mises en place, telles que l'ouverture du WTC III. Aujourd'hui, le camp a été démonté.

*Bien qu'elle ait fait ses preuves, la Plateforme ne souhaite pas se substituer à l'Etat belge, qui a une série d'obligations envers les demandeurs d'asile selon la législation européenne et internationale.* Néanmoins, l'élan de solidarité envers les personnes forcées de fuir et la prise de conscience des failles de la politique migratoire belge restent. »

Cette action « dans l'urgence » se caractérise, on le voit, par un mouvement ascendant, par une collectivisation des actions, par une articulation à des politiques publiques ; le rapport à l'Etat de droit et la mobilisation politique contre les visites domiciliaires en sont un exemple.

Si je m'appuie sur mon expérience de mandataire et sur mon expérience des missions humanitaires pour Médecins sans frontières, Oxfam ou Solidarité socialiste en tant que chirurgien, qui étaient des missions d'intervention surtout en temps de guerre, dans l'urgence, je ne pense pas que l'opposition action immédiate/construction de politiques structurelles tienne véritablement la route ; en tout cas ces deux niveaux n'étaient pas dans une relation de disjonction de type « c'est l'un ou c'est l'autre ».

A l'époque, certes, des critiques étaient émises contre ce type de missions, parfois de façon un peu caricaturale : des associations qui prônaient un investissement dans le développement nous décrivaient parfois comme des cow-boys qui sautaient sur leur cheval et débarquaient... Il est vrai que la visibilité de ces opérations attirait des fonds à elles, peut-être au détriment d'autres types de projets de développement. Mais j'ai toujours cherché plutôt à établir des conjonctions entre les approches de réponse immédiate et de construction de politiques plus structurelles.

L'exemple des missions MSF au Tchad est tout à fait caractéristique : il n'y avait plus de structures de santé depuis vingt ans au Tchad. Qu'a fait MSF Belgique ? Il n'a pas fait que de l'urgence puisqu'il a, dans un nombre significatif d'endroits du Tchad, créé des centres de santé où les gens – je ne parle pas de chirurgiens et d'anesthésistes – faisaient quand même une part de développement : on recréait des centres qui étaient des centres sanitaires en considérant que la priorité était la santé maternelle et infantile, l'utilisation de l'eau, la sanitation.

J'ai toujours pensé qu'il fallait réconcilier les deux approches et en particulier que ce n'est pas parce qu'on s'occupait d'urgences qu'on ne devait pas s'occuper des règlements de fond – et inversement d'ailleurs. En effet quelles sont les véritables raisons des situations d'urgence en matière de santé ? Elles résultent très souvent de la guerre, mais elles arrivent aussi parce que la pauvreté existe, que les conditions de la subsistance alimentaire ne sont pas réunies, que les structures de santé ne sont pas considérées comme prioritaires, que la gouvernance n'est pas une gouvernance correcte<sup>3</sup>...

3 Ce dernier constat n'implique de ma part aucun jugement condescendant sur la gouvernance de ces pays, jugement qui aurait des relents en quelque sorte néo-colonialistes, comme c'est encore parfois le cas ; ce type de constat, quand il devait être fait, était d'abord réalisé par les équipes locales elles-mêmes avec qui nous travaillions et qui nous apportaient leur irremplaçable connaissance du terrain.

L'élément du leadership existait aussi : des structures d'urgences débarquaient avec tout leur matériel et, quelque part, décidaient : « nous on connaît, donc on sait ce qu'il faut faire ».

Mais même cela doit être nuancé : j'ai travaillé, et il y avait d'autres équipes chirurgicales qui le faisaient, dans des hôpitaux entre autres en Guinée équatoriale où, en fait, tout était réalisé en partenariat. Donc on avait envoyé un directeur d'hôpital, il y avait le directeur d'hôpital local et dans tous les services, c'était comme ça que ça passait.

Quand on faisait de la sanitation, par exemple en s'occupant de l'hygiène des puits, on glissait aussi vers des politiques de santé publique, en collaboration avec les équipes locales et dans le but d'une reprise en mains totale par celles-ci.

## L'ACTION POLITIQUE EST-ELLE HOMOGENE ?

Lorsqu'on clive les actions citoyennes et l'action politique **en tant que telles**, on néglige aussi un élément fondamental : le contenu même des politiques qui sont menées.

Il existe en matière de pauvreté, de logement, d'alimentation, de droits liés au travail... une différence extrêmement significative entre une politique de gauche et une politique de droite.

Le critère tout à fait clivant est celui de la réduction ou non des inégalités : est-ce qu'on veut véritablement les réduire en s'appuyant sur la solidarité collective ou est-ce qu'on mène une politique du « laisser faire », voire une politique qui favorise les dominants ?

Si on prend ce point de vue par rapport à la pauvreté et qu'on constate le poids extrême du coût du logement (et même, dans tellement de cas, le fait que les personnes soient privées de logement), on voit immédiatement **qui** se propose de réduire les inégalités : par exemple en limitant les loyers de manière générale, en favorisant l'accès au logement, en créant un parc de logements accessibles.

Il est pertinent de cliver les choix de gauche et les choix de droite – le moins qu'on puisse dire est que ces derniers ne se soucient pas beaucoup de savoir si les politiques décidées fragilisent ou non les moins favorisés et encore moins de réduire les écarts entre les moins favorisés et les plus favorisés.

On ne redira jamais assez l'importance du vote en la matière : qu'on le veuille ou non, il fonde des majorités dont les décisions, dans les faits, contribuent ou non à réduire les inégalités.

Une fois qu'une majorité est installée au pouvoir, il est en effet très difficile d'infléchir l'orientation générale qui est prise.

Lorsque le gouvernement Martens V qui réunissait les sociaux-chrétiens et libéraux francophones et néerlandophones imposa en décembre 1981 la terrible politique d'austérité que l'on sait, via les célèbres « pouvoirs spéciaux », les protestations multiples qui se sont exprimées n'ont pas véritablement réussi à faire changer la politique : ce n'est que le renversement de la majorité aux élections de 1987, au profit d'une majorité plus à gauche, qui arrêtera la « casse sociale ».

Mais là aussi, gardons-nous d'oppositions trop monolithiques : les protestations qui se sont exprimées contre les gouvernements de droite qui se sont succédé de début 1982 à mai 1988 n'ont pas été sans effets ; c'est cependant leur articulation à une victoire électorale qui a rendu ces effets possibles.

Et là encore, l'opposition entre action politique et action citoyenne doit être relativisée. Durant la même période, soit en 1984-1985, la grève des mineurs anglais contre le gouvernement Thatcher a déclenché un vaste mouvement de solidarité : dans notre pays même, des collectes ont été organisées pour soutenir les grévistes anglais dans leur lutte contre la politique néo-libérale qui se répandait.

Même si le mouvement social des mineurs anglais a finalement échoué, il convient de se rappeler que ce fut de très peu, comme l'a reconnu M. Thatcher elle-même<sup>4</sup>.

4 [www.monde-diplomatique.fr/IMG/pdf/88-89.pdf](http://www.monde-diplomatique.fr/IMG/pdf/88-89.pdf).

Mais ce rappel nous montre que réfléchir en termes d'**articulation** (entre l'aide immédiate et les politiques structurelles, entre le local et le général, entre les actions citoyennes et la victoire politique) est plus pertinent que de réfléchir en termes d'opposition des logiques d'action.

Le plus dangereux me paraît être le « paradoxe du désespoir » : lorsque les publics fragilisés, dont la situation se détériore, perdent confiance dans leur **propre capacité d'action politique**, ils perdent aussi confiance dans l'action politique en tant que telle et se laissent séduire politiquement par des forces politiques qui risquent bien d'aggraver leur situation (en continuant à détricoter les politiques sociales par exemple).

## EFFETS RÉELS ET VISIBILITÉ : UNE CONCORDANCE SYSTEMATIQUE ?

Un cas particulier de l'opposition que je m'efforce de déconstruire est bien celui des actions médiatiques qui peuvent être entreprises en se présentant comme des actions « citoyennes » et qui entendent se distinguer des actions politiques en ignorant celles-ci, en critiquant leur inefficacité ou même en prétendant les englober ou les remplacer<sup>5</sup>.

Le danger de ce type de présentation est évidemment double : d'abord de faire croire que l'action ponctuelle qui est entreprise a réglé le problème (par exemple de la pauvreté) ; ensuite de servir d'alibi à une déconstruction des politiques structurelles qui veulent réduire les inégalités : la générosité citoyenne ne pourrait-elle les remplacer ?

Porter la critique que je viens d'exprimer, ce n'est pas discréditer l'acte généreux, même s'il est ponctuel et que le donateur « passe à autre chose » par après. C'est dire que la véritable question est celle de la **relation** entre ce type d'action et les politiques publiques ou structurelles : s'agit-il d'une complémentarité, d'un écran de fumée, d'une intégration, d'un discrédit, etc.

Il faut aussi constater que toutes les mobilisations médiatiques ne sont pas équivalentes : pas plus que l'action politique, l'action médiatique ne forme un bloc homogène ; là où certaines actions se vivent comme complémentaires d'une politique publique, se donnent la peine d'assortir leur travail d'un véritable travail d'information et d'analyse sur la cause au service de laquelle elles se placent, d'autres se servent de plutôt que de servir, se mettent elles-mêmes en scène prioritairement, ne semblent même pas s'apercevoir des contradictions criantes qu'elles véhiculent, par exemple en suscitant des défis qui sont aux antipodes de la cause à soutenir, en se vivant sous le mode de la fête et de l'entre soi alors qu'il s'agit, par exemple, de pauvreté.

On peut vraiment s'interroger, aussi, sur le sens de l'intervention financière d'un Ministre-Président lors d'une de ces collectes médiatiques, alors que la politique menée par lui fragilisait notablement la protection sociale...

## CONCLUSION

En déconstruisant ainsi l'opposition et les amalgames dont l'opinion publique est abreuvée en termes d'« actions citoyennes », je ne cherche pas à éviter la critique des actions politiques, y compris la critique de l'insuffisance de l'ancrage à gauche des politiques menées par la gauche. Elle doit être entendue.

Je ne peux m'empêcher toutefois de relever un autre paradoxe : lorsqu'on relève les actes inadmissibles qui ont pu être commis par certains responsables dans les structures publiques, on exprime une critique

5 J. Blairon parle à ce sujet de « mobilisations générales momentanées » ; dans un article qui leur est consacré, il rappelle notamment ces paroles d'une chanson des « Enfoirés » : *On nous avait dit « c'est pour un soir » on est encore là 20 ans plus tard / Refrain : Ici les enfoirés oh ouh oh rejoins notre ar...mée / Les saltimbanques c'est pas sérieux mais les ministères n'ont pas fait mieux*, qui présente un bon exemple d'opposition que je tente de récuser. Cf. <https://www.agirparlaculture.be/419>.

« citoyenne », amplement justifiée. On entend cependant très peu que les comportements légitimement critiqués et éminemment critiquables sont en fait ceux qui sont inspirés par les comportements qui sévissent de façon dominante dans le monde capitaliste et que lorsque les mêmes comportements sont mis massivement en œuvre dans ce monde-là, tout se passe comme si on pouvait ou devait les trouver « normaux ».

L'exercice de l'analyse trouve ici toute son importance, ce qui implique que l'on accepte que le travail de critique ou de proposition qui doit se faire par les uns comme par les autres, citoyens ou mandataires, ne peut être pertinent que dans la durée : une action politique n'aboutit pas dans l'immédiateté et il n'est pas sûr que le résultat immédiat, pris dans l'urgence, se démarque toujours de l'évanescent.

Un pareil travail de réflexion ferait par exemple surgir le constat suivant : lorsque l'action citoyenne qui est valorisée prend exclusivement la forme d'actions individuelles et « directes », on a affaire à une « désintermédiation » (une attaque des structures intermédiaires) dont nous devrions nous rappeler qu'elle a été, dans le champ financier, un des arguments et une des orientations qui ont accompagné et renforcé la dérégulation, l'affaiblissement du contrôle public, produisant la crise financière que l'on sait.

Je veux au contraire réaffirmer le rôle irremplaçable des structures intermédiaires, des associations d'éducation permanente, des structures collectives de solidarité et de contre-pouvoir, mais aussi de la représentativité ; la collecte directe des « expressions citoyennes » qui court-circuite les corps intermédiaires n'a souvent de légitimité qu'auto-proclamée.

La situation est tout autre, nous l'avons vu, lorsque des initiatives individuelles se joignent à des actions associatives, se réunissent, forment un groupe de pression, mobilisent le politique, cherchent à conquérir ou défendre des droits. Si la démarche consiste seulement à promouvoir la reconnaissance d'une démarche individuelle, généreuse mais évanescente, on risque de passer à côté du problème posé, voire de le présenter de manière contre-productive.

Enfin, je reste convaincu que c'est au moment du vote que des inflexions déterminantes seront prises, y compris en termes de poids de l'action politique pour s'opposer aux dérégulations qui produisent les inégalités dénoncées par des « actions citoyennes » et/ou médiatiques.



#### Pour citer cette analyse

Philippe Mahoux, « Actions citoyennes et actions politiques », *Intermag.be*, analyses et études en éducation permanente, RTA asbl, mai 2018, URL: [www.intermag.be/636](http://www.intermag.be/636).